

Date de la convocation	12/06/2026
Membres en exercice	193
Présents	99
Représentés	35

CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 18 juin 2026

n°D20260618 – 17b

Objet : Transfert de résultats de la commune de Gardouch

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Considérant que la commune de Gardouch a transféré la compétence Assainissement collectif le 31/12/2017 et que, dans ce cadre, elle a effectué le bilan de clôture de son budget annexe et en a repris les résultats au sein de son budget principal ;

Considérant que la commune a délibéré le 06/09/2018 sur le transfert total de ses résultats ;

Considérant qu'une précédente proposition avait été approuvée en Conseil Syndical le 13/02/2025, annulant la dernière traite de l'échelonnement du règlement ;

Considérant qu'une délibération rectificative (pour erreur matérielle) a été prise le 16/10/2025 ;

Considérant que la demande d'annulation de la dernière traite du transfert est abandonnée par la commune.

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article 1 : de retirer la délibération n° D20251016-09a modifiant les montants initiaux du transfert de résultat en annulant la dernière traite (l'opération de travaux relative à la construction de la nouvelle station d'épuration dépassant les prévisions budgétaires par un dimensionnement plus important et par des contraintes imposées par le Pôle Canal de la Préfecture sur le site d'une part, et la commune prenant en charge les travaux paysagers d'autre part) ;

Article 2 : d'accepter le principe du transfert de la totalité du résultat ;

Article 3 : d'approuver ce transfert en revenant aux montants initiaux issus des délibérations concordantes de la commune et de Réseau31, soit 720 205.59 € dans la section d'exploitation (résultat excédentaire) et 109 955.90 € dans la section d'investissement (résultat excédentaire).

Résultat du vote	Pour	134	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI
Président

